

ACTIVITÉ ET RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2021 DU GROUPE OREGE

Informations financières semestrielles résumées au 30 Juin 2021

(comptes consolidés arrêtés par le conseil d'administration en date du 8 octobre 2021).

Les procédures de revue limitée par les commissaires aux comptes sont en cours de finalisation.

En K€ - normes IFRS	S1 2021 (30 Juin 2021)	S1 2020 (30 Juin 2020)	Année 2020 (31 Décembre 2020)
Chiffre d'affaires	790	491	2 006
Charges opérationnelles nettes			
Charges de personnel	-1 841	-1 904	-3 334
Autres charges d'exploitation	-1 527	-1 689	-3 277
Dotations aux amortissements et provisions	-140	-307	-1 255
Total des charges opérationnelles nettes	-3 508	-3 900	-7 866
Résultat opérationnel	-2 718	-3 409	-5 860
Résultat financier	-49	-648	-1 563
Impôts société	0	0	0
Résultat net	-2 767	-4 059	-7 423

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2021 s'élève à 790 K€ contre 491 K€ au premier semestre 2020.

Charges

La réduction des charges d'exploitation résulte du plan d'optimisation de l'organisation et de maîtrise des coûts et charges de fonctionnement lancé par Orège au printemps 2020 face à la crise sanitaire.

Résultat financier

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement pour 593 K€ (372 K€ pour S1 2020) et un gain de change sur créances opérationnelles en devises GBP et USD pour 544 K€ (une perte de change sur ces créances opérationnelles en devises GBP et USD pour 276 K€ pour S1 2020).

Financement et Trésorerie

Au 30 juin 2021, Orège disposait de 116 K€ de liquidités (403 K€ au 31 décembre 2020) et un solde non-tiré d'avance en compte courant d'actionnaire consentie par Eren Industries de 2 000 K€.

Les dettes financières s'élèvent à 24 511 K€, dont 22 740 K€ au titre des avances en compte courant d'actionnaire (31 décembre 2020 : 23 423 K€, dont 20 909 K€ au titre des avances en compte courant d'actionnaire). Les capitaux propres ressortent à -21 788 K€ (31 décembre 2020 : -18 647 K€).

En juillet 2021, Orège a encaissé 396 K€ au titre de la mobilisation de son crédit d'impôt recherche 2020 (CIR) et, en octobre, Eren Industries a accordé à la société 2 500 K€ supplémentaires d'avance en compte courant, ce qui devrait permettre au Groupe Orège de couvrir l'intégralité des besoins en financement jusqu'au 30 juin 2022.

Point sur activité et perspectives

- Après des essais concluants en mars 2021 et une période de location de 4 mois sur la station d'épuration d'Harpenden, Thames Water vient d'acheter une première solution Orège pour l'intégrer dans sa chaîne de traitement des boues (cf communiqué du 06/10/2021).

L'adoption de la technologie Orège par Thames Water, réputée mondialement, et l'achat d'une première solution constituent un tournant clé pour le développement d'Orège.

La solution Orège a notamment pour ambition de permettre à Thames Water de réduire ses émissions de CO₂ et d'améliorer son empreinte environnementale. Le retour sur investissement de ce 1^{er} projet Orège sera pour Thames Water d'environ 2 années.

Orège va prochainement explorer toutes les pistes stratégiques d'implantation de ses solutions dans le groupe Thames Water.

- A l'instar de Thames Water, depuis l'été, plusieurs Water Utilities au Royaume-Uni ont souhaité dans un premier temps pouvoir louer les solutions Orège durant quelques mois. Cela leur permettra de bénéficier immédiatement des améliorations de l'empreinte carbone et environnementale, ainsi que des économies financières correspondantes, dans l'attente de la mobilisation des ressources financières nécessaires, le plus souvent non encore budgétées pour des projets d'investissement de solutions Orège.

A ce jour, 6 solutions Orège sont ainsi louées par 3 Water Utilities avec une rémunération mensuelle globale d'environ 35 K€.

Ces 6 solutions louées ont pour objectif de déboucher sur des projets d'investissement (unités fixes ou mobiles), mais cette approche pragmatique aura différé de quelques mois (de 3 à 12 mois estimés) les prévisions de vente. Les projets correspondants pourraient représenter 1 700 K€ à 2 700 K€ de CA potentiel au total.

La vente récente d'une première unité à Thames Water après une période de location de 4 mois, démontre la pertinence de ce business modèle.

- Lors de son communiqué du 22 avril 2021 relatif aux résultats annuels 2020 et aux perspectives 2021, Orège réaffirmait sa confiance de pouvoir réaliser les objectifs annoncés lors de la réunion d'information du 7 décembre 2020, mais sous réserve de :
 - la réouverture des frontières, notamment aux Etats-Unis et au Japon,
 - une reprise quasi-normale des opérations chez nos clients et prospects.

Force est de constater que cela n'est pas pleinement le cas à l'heure actuelle.

En particulier, 4 projets (US, Allemagne, Espagne et Japon) pour lesquels les contrats correspondants sont signés et les solutions Orège déjà installées sur les sites concernés, devaient être mis en œuvre et réceptionnés en 2021.

Certaines contraintes d'accès aux sites concernés et/ou de réouverture des frontières (Japon) demeurant à ce jour, la réception de ces 4 projets ne pourra pas être finalisée avant courant 2022. Ces 4 projets représentent environ 1 M€ de CA.

- Compte tenu de ce qui précède, le CA consolidé d'Orège de 2021 devrait se situer aux environs de 2 500 K€ (contre 2 000 K€ en 2020).

De nombreux projets sont actuellement en cours de discussions avec une volonté première des Water Utilities au Royaume-Uni, ou des municipalités aux US, d'améliorer les empreintes carbone et environnementales dans un contexte mondial où des sphères d'influence de plus en plus puissantes (politiques, ONG, populations, acteurs privés...) militent dans ce sens, aidées par les incitations financières et évolutions réglementaires.

- L'activité commerciale devrait également pouvoir reprendre en 2022 en Italie, en Allemagne, en Espagne et au Japon après un gel complet des activités depuis mars 2020.
- Le partenariat avec Alfa Laval est en train d'être rediscuté avec la Direction de ce Groupe afin de tirer les enseignements de cette collaboration depuis l'été 2020, handicapée par les contraintes liées à la pandémie. Des premières retombées commerciales ont été concrétisées durant l'été 2021. Le partenariat devrait ainsi être renforcé, afin notamment de mettre à profit la reprise d'activité désormais soutenue dans le secteur du traitement des eaux usées et des boues.
- L'accélération franche des demandes de qualification de projets, de négociations d'offres aux US et au Royaume-Uni est un signal positif quant au dynamisme attendu en 2022. Orège a décidé d'accélérer cette reprise d'activité en renforçant ses équipes commerciales au Royaume-Uni et aux US.

Autres informations :

Le rapport semestriel sera mis en ligne sur le site internet de la société (www.orege.com) dans sa version française à partir du 13 Octobre 2021.

Orège est cotée sur le Marché Réglementé d'Euronext – Paris depuis le 5 Juillet 2013 - ISIN FR0010609206 - OREGÉ.

Contact Orège : Informations Financières – George Gonsalves

George.gonsalves@orege.com - mob : +33 6 08 03 50 72